

# Adhésion à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique



## Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois

Arnaud CHOPLAIN  
Service Technique  
1 rue Sainte-Anne  
BP 19  
72 200 ECOMMOY  
02 43 47 02 20

[arnaud.choplain@belinois.fr](mailto:arnaud.choplain@belinois.fr)

### OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Par délibération du 14 Septembre 2021, la communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois a adhéré à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique portée par le Pays du Mans sur le principe de partage mutualisé d'une PTRE à l'échelle du Pays du Mans et des coûts prévisionnels relatifs à cette action. La communauté de commune continuera à participer au groupe de travail PTRE pour le suivi de la PTRE du Pays du Mans

La PTRE s'inscrit pleinement dans les actions du Plan Climat Air-Energie Territorial du Pays du Mans et de la Communauté de Communes dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle habitat portée par le pôle métropolitain.

Les objectifs sont :

- L'amélioration énergétique du bâti
- La lutte contre la précarité énergétique
- L'amélioration du confort des occupants.

---

### TYPE D'AIDE

Aides aux travaux – Rénovation énergétique

---

### SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois.

---

### TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Propriétaires privés souhaitant effectuer des travaux d'énergie - logement situé sur le Pays du Mans  
Propriétaires occupants  
Propriétaires bailleurs + locataires uniquement pour un premier conseil.

---

### PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

Région, Etat (SARE)

- Les **certificats d'économie d'énergie** des fournisseurs d'énergies (CEE) dont la gestion a été déléguée à la Région (50%),
- Les **aides régionales** à la rénovation énergétique pour les territoires dotés de Plan Climat (25%),
- Les **contributions des intercommunalités** au Pays du Mans (25%).

---

### ENVELOPPE BUDGETAIRE

12 000 €/an